

Ce document s'adresse aux patients, aux aidants et aux infirmiers d'éducation et libéraux. Il a pour objectif de vous accompagner dans l'organisation de votre dialyse pendant vos vacances.



# MES DÉMARCHES

### 2 solutions s'offrent à vous si vous souhaitez partir en vacances en hémodialyse

DEMANDER UNE PRISE EN CHARGE COMPLÈTE DANS UN CENTRE D'HÉMODIALYSE



PARTIR
AVEC VOTRE
CYCLEUR
sur votre lieu
de vacances.



Avant de partir, assurez-vous d'avoir effectué l'ensemble des démarches suivantes :

### Pour un séjour avec prise en charge par un centre d'hémodialyse :

Pour les patients en hémodialyse à domicile ou en centre :

- > Informer votre centre prescripteur de votre projet pour obtenir l'accord de votre néphrologue et de constituer un dossier à fournir au centre d'hémodialyse de votre séjour
- > Le centre vacancier vous donnera une réponse en fonction de ses possibilités
- > S'assurer qu'il n'y a pas de livraison prévue à votre domicile lors de votre absence en informant Santélys



Les démarches sont à réaliser au plus tôt car certaines destinations sont très demandées

# Pour un séjour de moins d'1 semaine en France métropolitaine sous hémodialyse quotidienne :

- Informer votre centre prescripteur de votre projet pour obtenir l'accord de votre néphrologue avant de contacter Santélys.
- > Anticiper le stock nécessaire que vous allez apporter pour votre séjour avec l'aide du service de la pharmacie de Santélys
- > S'assurer qu'il n'y a pas de livraison prévue à votre domicile lors de votre absence
- > Trouver un centre de repli avec l'aide de votre centre prescripteur

#### Pour un séjour de moins d'1 semaine en France métropolitaine sous hémodialyse quotidienne :

- > Informer votre centre prescripteur de votre projet pour obtenir l'accord de votre néphrologue avant de contacter Santélys
- > Trouver un centre de repli avec l'aide de votre centre prescripteur
- > Contacter **8 semaines**minimum avant votre départ
  le secrétariat pharmacie de
  Santélys afin de créer votre
  dossier vacances

#### Pour votre dossier nous aurons besoin des informations suivantes :

- > Date de livraison souhaitée, si possible avant l'arrivée sur le lieu de vacances
- > Fiche vacancier fournie par Santélys remplie avec précision sur le lieu de livraison et les contraintes possibles (livraison à l'étage passage de poids lourd possible...)

- Pour un séjour d'1 semaine ou plus hors France métropolitaine sous hémodialyse quotidienne :
- > Informer votre centre prescripteur de votre projet
- Contacter Santélys afin de pouvoir étudier la faisabilité de votre projet au minimum 3 mois avant votre départ
- en France et l'étranger sans validation par Santélys de la livraison des produits sur votre lieu de vacances

## EN CAS DE SITUATION EXCEPTIONNELLE

Il se peut que votre projet de vacances soit perturbé par des évènements politiques, économiques du pays ou par des évènements épidémiques. Dans ce contexte, votre projet de vacances pourra être reporté où s'avérer non réalisable afin de garantir votre sécurité.

#### Liste des produits livrés pour : S3 (directement par Physidia)

- > Poches dialysat
- > Lignes à sang
- > Cassettes dialysat
- > Raccords effluents

#### Liste des produits livrés pour : NX STAGE (directement par Fresenius)

- > Poches dialysat
- > Cassettes
- > Raccords effluents
- > Pieuvres dialysat

#### Liste des produits à prendre avec vous

par Physidia

- > Poche de sérum physiologique
- > Gel hydro alcoolique
- > Masques, gants
- > Antiseptique
- > Produits branchement et débranchement
- > Cycleur, banettes, carte
- > Pèse personne

### **NX STAGE** par Fresenius

- > Poche de sérum physiologique
- > Gel hydro alcoolique
- > Masques, gants
- > Antiseptique
- > Produits branchements et débranchements
- > Cycleur
- > Tensiomètre, pèse personne



Nous vous demandons de prendre avec vous 48h de traitement afin de faire face à d'éventuels retards soit de votre arrivée sur le lieu de vacances ou soit de retard lié à la livraison des produits

Si vous êtes concerné par une injection d'EPO (Aranesp, Mircera, Neorecormon) lors de votre séjour, pensez à la prendre avec vous. Il suffit de la placer dans une glacière accompagnée d'un pain de glace pour le transport. Dès votre arrivée, placez l'EPO au réfrigérateur

Ne pas injecter s'il y a eu rupture de la chaîne du froid. et prévenir le service pharmacie.

#### **Votre couverture vaccinale:**

- > Vérifier que vos vaccins sont à jour selon votre destination en consultant le site : www.vaccination-info-service.fr
- > Réaliser également ce point avec votre centre prescripteur

## MES DOCUMENTS

Avant de partir en vacances, vous devez réunir et emporter avec vous les documents ci-dessous :

- > Votre carte vitale pour les séjours en France
- > Votre carte Européenne d'assurance maladie si séjour hors France
- Vous pouvez la demander à votre caisse d'assurance maladie sur le site : www.ameli.fr
- > Votre ordonnance de traitement médicamenteux
- À demander à votre médecin Avec la DCI (Dénomination Commune Internationale) des médicaments pour les voyages à l'étranger

- > Votre ordonnance de dialyse
  À demander à votre néphrologue
- > Votre attestation d'assurance rapatriement
- Cette assurance est conseillée. Elle est disponible soit auprès de l'agence de voyage, soit via votre banque car certaines Cartes Bancaires incluent cette assurance si le voyage est payé avec la Carte Bancaire



### PANNE DE MATÉRIEL BIOMÉDICAL :

Si vous rencontrez un problème de panne de cycleur d'hémodialyse ou autre matériel vous pouvez appeler notre service biomédical au : 03 20 96 68 78 en accord avec votre centre prescripteur.

Un repli sera peut-être nécessaire en cas de panne cycleur hors territoire de Santélys.

Si cela arrive un week-end, veuillez suivre la conduite à tenir donnée par votre centre prescripteur et/ou contactez votre centre prescripteur en semaine.

## **NOTES**


6



# COORDONNÉES UTILES

POUR UN PROBLÈME MÉDICAL OU TECHNIQUE : Coordonnées de votre centre de dialyse :
POUR UN PROBLÈME LOGISTIQUE, CONSOMMABLE : Tél. 03 20 96 68 78

### POUR UN PROBLÈME DE PANNE MATÉRIEL :

Tél. 03 20 96 68 78 Du lundi au vendredi du 8h à 18h

## **POUR TOUTE QUESTION D'ORDRE ADMINISTRATIF:** CRELEVÉ MENSUEL DE DIALYSE, VOS INDEMNITÉS, ETC...)

Tél. 03 20 96 68 78 mrc@santelys.fr

mrc@santelys.fr





351 rue Ambroise Paré 59120 LOOS Tél. 0320966878 mrc@santelys.fr www.santelys.fr